

En contractant les services de Progressif-référencement.com , vous acceptez les conditions générales suivantes :

Préambule :

Progressif-référencement.com se réserve le droit de refuser un site non conforme à la morale. Le client est responsable des contenus référencés. Il s'engage à respecter les lois relatives aux protections des données, de service des télécommunications, des droits d'auteur en vigueur ainsi que la netiquette.

L'équipe du site se réserve le droit de bloquer ses services à un client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement.

ARTICLE 1 – OBJET

Progressif-référencement.com fournit un service de référencement de sites WEB, comportant deux options, référencement classique ou professionnel illimité.

ARTICLE 2 - QUALITÉ DES SERVICES

2.1 - **Progressif-référencement.com** s'engage à tout mettre en oeuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'il propose, et souscrit à ce titre une obligation de moyens.

2.2 - **Progressif-référencement.com** se réserve cependant la faculté de suspendre exceptionnellement et brièvement ses services et ne saurait être tenu responsable en cas de force majeure.

ARTICLE 3 - ASSISTANCE

Progressif-référencement.com met à la disposition du client une assistance technique par, téléphone, télécopie ou Email.

ARTICLE 4 - PRIX DES SERVICES FACTURATION RÈGLEMENTS du pack professionnel

Les prix des prestations s'entendent toutes taxes comprises et sont payables en EUROS, le 1er de chaque mois

Le client souscrit à un abonnement illimité résiliable à tout moment.

Toutefois chaque échéance réglée ne peut faire l'objet d'un quelconque remboursement.

ARTICLE 5 - RESPONSABILITÉ

5.1 - **Progressif-référencement.com** ne saurait être tenu responsable de l'inadéquation des services fournis aux objectifs particuliers que le client peut envisager ou poursuivre, dès lors qu'avant toute décision celui-ci a accès non seulement aux informations mises en ligne sur le site.

5.2 - En aucun cas **Progressif-référencement.com** ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait :

- d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du client ;
- de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du client sans accord exprès de leur auteur ;
- de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non règlement des sommes dues en exécution du présent contrat, et plus généralement du fait de l'inexécution de l'une quelconque des obligations du client telles que fixées par les présentes.

5.3 - Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare parfaitement connaître, **Progressif-référencement.com** ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment :

- la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier.
- les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client.
- les dommages que pourraient subir les équipements du client.
- les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client.

5.5 - En aucun cas **Progressif-référencement.com** ne saurait être tenu responsable de pertes d'exploitation (par exemple gain manqué ou autres pertes) du CLIENT liées à un mauvais positionnement de son site de par le référencement. Aucune perte d'exploitation ne sera indemnisée.

5.6 - **Progressif-référencement.com** ne pourra supporter une quelconque responsabilité en cas de **sanction** (blacklistage, sandbox) **qui pourrait être prise par les moteurs de recherches** à la suite de la prestation de référencement d'autant que **Progressif-référencement.com** s'engage à respecter les règles de fonctionnement des moteurs de recherche.

ARTICLE 6 - CAS DE FORCE MAJEURE

6.1 - Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation née du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence.

6.2 - Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

6.3 - La clause d'obligation de moyens pour les services de Référencement sera privée d'effet dans les cas suivants :

- une modification majeure de l'algorithme d'un des moteurs de recherche durant la

prestation

- l'apparition d'un nouvel intervenant accaparant les premières pages pour les mots-clés souhaités
- le nom de domaine du site du CLIENT présente un historique défavorable au sein des moteurs de recherche (pénalisation, blacklistage)
- le CLIENT a supprimé les optimisations du référencement sur son site
- le CLIENT a modifié profondément la structure de son site
- le site du CLIENT a des indisponibilités prolongées ou répétées
- le CLIENT n'a pas donné les moyens de mettre en place les optimisations pour le référencement (accès à son site ou mise en place par lui-même des optimisations préconisées).
- le CLIENT n'a pas suivi les préconisations recommandées
- le CLIENT a mené de son côté des actions contraires aux règles de référencement (pages ou sites satellittes, textes cachés, inscriptions massives dans les annuaires, suroptimisation de ses pages)

ARTICLE 7 - PRISE D'EFFET DU CONTRAT

La date de début des contrats est fixée au 1^{er} jour de chaque mois calendaire.

ARTICLE 8 - DURÉE DU CONTRAT

Le contrat est à durée indéterminée mais résiliable à tout moment grâce à l'interface client sachant que chaque échéance réglée mensuellement ne saurait donner lieu à un quelconque remboursement de la part de **Progressif-référencement.com**.

ARTICLE 9 - SUSPENSION

En cas d'inexécution par le client de l'une quelconque de ses obligations, **Progressif-référencement.com** se réserve le droit de suspendre, sans préavis, l'ensemble des services fournis, sans que cette suspension puisse ouvrir droit à quelle qu'indemnité que ce soit.

ARTICLE 14 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Le client pourra exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès **Progressif-référencement.com**, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, notamment grâce à son accès identifiant de l'interface administrateur.

Article 15 Attribution juridique

Le présent contrat est soumis à la loi française tant pour les règles de fond que pour les règles de forme.

Tout litige relatif à l'exécution ou l'interprétation d'un contrat de vente ou des conditions générales de vente seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de **Progressif-référencement.com**. Sauf convention spéciale écrite, toute commande

sera régie de plein droit par les conditions générales de vente alors en vigueur